



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### L'UIA ratifie une Charte sur l'accès à la justice des femmes victimes de violence

**C'est lors du 66<sup>ème</sup> congrès de l'association à Dakar que l'Assemblée générale de l'UIA a ratifié la Charte des principes fondamentaux sur l'accès à la justice des femmes victimes de violence présentée par le Comité des Femmes de l'UIA**

**Paris, le 14 novembre** : Le 26 octobre dernier, à l'issue de l'Assemblée générale de l'association, l'UIA a formellement ratifié la **Charte des Principes Fondamentaux sur l'Accès à la Justice des Femmes Victimes de Violence**.

La Charte avait été proclamée à Paris le 8 mars 2022 par le Comité des Femmes de l'UIA, présidé par Me Elisabeth Zakharia Sioufi, à l'issue du séminaire organisé conjointement avec le Conseil national des Barreaux (CNB) en France et avec la participation de la Fédération des Barreaux d'Europe (FBE) à l'occasion de la Journée internationale des Femmes.

Par cette Charte, l'UIA et le Comité des femmes réaffirment leur engagement à soutenir la cause des femmes dans le monde et appellent les Barreaux et les avocats/es à jouer un rôle fondamental et essentiel auprès des femmes victimes de violence en leur apportant la protection et l'assistance juridique adaptée et qualifiée qu'elles recherchent, mais également en tant qu'acteurs notamment dans la sensibilisation du grand public à ce sujet.

La Charte stipule notamment que *"Les femmes victimes de violence ont droit à un accès facile et sans entrave à la justice ainsi qu'à une réparation effective du préjudice qu'elles ont subi. Elles ont droit à des services juridiques et une représentation légale compétents et hautement qualifiés lors des procédures judiciaires, ainsi qu'à l'aide juridictionnelle si elles ne disposent pas de moyens suffisants. Elles doivent être toujours traitées dans le respect de leur dignité et de leur vie privée et être protégées des violences répétées."*

Depuis sa proclamation, [des barreaux et associations d'avocats du monde entier](#) ont annoncé leur adhésion aux principes et engagements énoncés dans cette Charte qui reste ouverte à de nouvelles adhésions. Vous pouvez consulter ce document dans son intégralité en pièce jointe.

#### En savoir plus sur l'Union Internationale des Avocats

*L'UIA est une organisation mondiale et multiculturelle pour la profession juridique. Créée en 1927, elle est aujourd'hui composée de membres présents dans 110 pays. L'UIA favorise le développement professionnel et l'échange international d'informations et d'idées, promeut l'État de droit, défend l'indépendance et la liberté des avocats dans le monde et renforce l'amitié, la collégialité et le réseautage entre ses membres.*

Pour de plus amples informations : [www.uianet.org](http://www.uianet.org) - [uiacentre@uianet.org](mailto:uiacentre@uianet.org)

**Contact Presse** : Julie ROSA, Responsable Communication [jrosa@uianet.org](mailto:jrosa@uianet.org)